



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chèque emploi service universel

Question écrite n° 122536

Texte de la question

M. Dominique Paillé souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les chèques emploi service universels (CESU). Les agents territoriaux utilisent ces chèques prépayés pour régler différents services à la personne, comme les gardes d'enfants. Mais des enquêtes ont montré que certains établissements bancaires n'acceptaient pas ces chèques. Dans ce cadre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre pour permettre le paiement du CESU auprès de tous les établissements bancaires.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122536

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3891